

# Hommage à Claude Masse

Dominique Forget

Combattre l'injustice sociale. Voilà essentiellement le défi que s'était donné Claude Masse, grande figure du monde juridique et professeur à l'UQAM, décédé le 15 juillet dernier, à l'âge de 56 ans, au terme d'une longue bataille contre la sclérose latérale amyotrophique (maladie de Lou Gehrig). Cette terrible maladie, qui détruit les cellules nerveuses des muscles moteurs en laissant le patient parfaitement lucide, avait été diagnostiquée chez le juriste il y a quatre ans.

«Même s'il nous a quittés beaucoup trop tôt, Claude a brillamment relevé le défi qu'il s'était lancé», souligne Pierre-Claude Lafond, professeur au Département des sciences juridiques, collègue et ami de Claude Masse. «Il venait d'une famille modeste et, sans doute pour cette raison, il était très sensible aux inégalités. Après avoir étudié au Québec et en Europe, il a fondé la toute première clinique d'aide juridique, dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Rendre la justice accessible aux gens démunis a été sa première grande bataille.»

C'est dans le même esprit que Claude Masse a travaillé, au cours des années 70, à l'élaboration de la Loi sur l'assurance automobile. «Cela le révoltait de voir que les gens attendaient parfois des années avant d'obtenir une compensation et que d'autres, faute d'avoir les moyens nécessaires pour embaucher un avocat,



Photo : Michel Giroux

Claude Masse.

renonçaient à des indemnités», poursuit le professeur Lafond.

Mais Claude Masse est surtout connu à titre de «père» de la Loi sur la protection du consommateur, adoptée en 1978. «Cette fois, c'était les droits fondamentaux des petits acheteurs que Claude voulait faire reconnaître», raconte M. Lafond. L'influence de Claude Masse sur le droit de la consommation s'est fait sentir bien au-delà des frontières du Québec, notamment en Afrique.

L'avocat a poursuivi son œuvre sur plusieurs autres fronts, que ce soit en défendant les victimes de la MIUF, en agissant comme bâtonnier du Québec, en travaillant à la réforme du Code civil ou en devenant conseiller juridique à la Fondation Sida-Secours. «Claude était ce qu'on appelle une force tranquille, dit le professeur

Lafond. Partout où il allait, il laissait sa marque.»

Les mérites de Claude Masse ont été plusieurs fois reconnus. En 2002, il a reçu la médaille du Barreau ainsi que le Prix de la Justice du Québec. En 2004, le Prix de l'Office de protection du consommateur lui était décerné. Mais malgré tous les honneurs et le rôle déterminant qu'il a joué en faveur de la protection des déshérités, c'est de sa carrière d'enseignant dont il était le plus fier.

Professeur à l'Université de Montréal de 1976 à 1986, c'est à l'UQAM qu'il a ensuite choisi de poursuivre sa carrière de professeur. «L'UQAM qui était une université dynamique, de gauche, a attiré Claude, se souvient Pierre-Claude Lafond. Ici, il a trouvé le cadre idéologique qui lui convenait.»

Le professeur Lafond garde le meilleur souvenir de son ancien voisin de bureau. «Il aimait chaque journée qu'il passait à l'Université. Même lorsqu'il était impliqué dans un tas d'organismes et avait une pratique bien chargée, il continuait à enseigner. Il adorait ses étudiants, qui le lui rendaient bien d'ailleurs. Plusieurs fois, quand j'ai visité Claude pendant sa maladie, il m'a dit à quel point j'étais chanceux de pouvoir enseigner. C'était ce qui lui manquait le plus.»

Louise Otis, juge à la Cour d'appel du Québec, acquiesce. «S'il pouvait témoigner aujourd'hui, je suis certaine qu'il dirait que c'est ce qu'il a fait de

plus percutant sur le plan professionnel», affirme-t-elle.

Amie fidèle, Mme Otis dit avoir partagé de grands moments avec Claude Masse au cours sa maladie. «Je l'avais côtoyé dans le métier pendant près de 20 ans sans jamais vraiment le connaître personnellement, raconte-t-elle. On se croisait au Barreau ou à l'Île-aux-Grues, où nous avions chacun une résidence d'été. Puis, de fil en aiguille, nous avons développé un projet commun : donner un cours sur la médiation. Malheureusement, l'idée ne s'est jamais concrétisée. La maladie s'est déclarée.»

C'est à partir de ce moment que Mme Otis a appris à mieux connaître l'homme qui se cachait derrière le célèbre juriste. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'émotion que la juge parle de la complicité intellectuelle qui l'a unie à Claude Masse, de leur amour commun de la littérature par exemple. «J'adore les écrivains russes, mais pour une raison ou une autre, je n'avais jamais lu Tolstoï. Le premier été où Claude a été malade, je lui ai demandé ce qu'il aimait lire. Je savais qu'il aimait la nature et particulièrement le Grand Nord. On a décidé de lire *Guerre et Paix* tous les deux.»

Chaque jour, les deux amis se rejoignaient sur les sentiers de l'Île-aux-Grues pour partager leurs découvertes. «Ensemble, nous avons traversé l'invasion napoléonienne de la Russie, les batailles et les stratégies militaires. C'est devenu une véritable

passion. L'été suivant, on a choisi Makine. On a commencé par *La musique d'une vie*, qu'on a lu en trois jours, et ensuite, *Le testament français*.»

L'hiver dernier, alors que Makine publiait *La femme qui attendait*, Claude Masse ne pouvait plus tenir de livre entre ses mains. Louise Otis s'est rendue à son chevet toutes les semaines pour lui faire la lecture. La journaliste Anne-Marie Dussault, sachant que Makine était l'auteur favori du juriste, a demandé à l'écrivain, lors d'un entretien, de lire quelques pages de son roman devant la caméra. La cassette fut remise ensuite à Claude Masse.

«Après chaque moment de lecture, on débattait, se souvient Louise Otis. On parlait de littérature, mais aussi de politique, de philosophie, de la vie en général. On ne parlait presque jamais de sa maladie. En fait, on oubliait qu'il était malade. Il riait tout le temps, ne se plaignait jamais de rien et continuait à boire chaque minute de la vie.»

Qu'est-ce qui se cachait derrière le courage et la sérénité étonnante de Claude Masse face à la maladie ? «Son secret m'échappe toujours, avoue Louise Otis. Personnellement, je pense que c'est en partie dû à la grande complicité et à l'immense histoire d'amour qu'il vivait avec son épouse et sa famille, mais aussi l'immense histoire d'amour qu'il entretenait avec la vie.» •